

la raiponce de la Semois #23

Bulletin trimestriel de Natagora Semois Ardennaise
février 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NOUVEAUX CONSERVATEURS

AGENDA DES ACTIVITÉS

**UN PARC NATUREL
EN ARDENNE
MÉRIDIONALE !**



natagora

Semois
ardennaise



Nous avons déjà donné des informations sur le projet du Parc, qui englobe 9 communes de notre région, dont les 4 qui constituent notre Régionale. Le 5 novembre 2019 s'est tenue à Vresse l'assemblée générale extraordinaire transformant le GAL (Groupe d'Action Locale) en Parc Naturel. Notre association y était représentée par notre président (pour notre Régionale) et par Joëlle Huysecom, directrice du département Conservation (pour les Régionales Lesse et Houille, et Famenne). Au total, neuf communes et plus de 50 organisations, associations et autres partenaires font partie de l'Assemblée générale. Le plan d'actions 2020 et le budget y ont été approuvés. En ce qui concerne la protection du patrimoine naturel, plusieurs projets seront entamés. Pas moins d'une douzaine de projets concernent

- La sensibilisation du public à l'importance de la biodiversité
- Une meilleure connaissance et protection de la nature extraordinaire

- L'extension de la nature ordinaire en impliquant chacun.

Il est clair que notre Régionale pourra jouer un rôle important dans ces projets.

En dehors de cela, il y a également des projets pour prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux, pour préserver, gérer et valoriser les paysages et pour tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt.

Il s'agit d'un plan d'actions très ambitieux et il est prévu d'engager 5 personnes de staff supplémentaires en 2020, dont un chargé de mission Nature/Environnement. Le Parc jouera surtout les rôles de coordination et de prise d'initiatives. Il n'est pas prévu qu'il puisse établir de nouvelles réglementations ou subsidier des initiatives.

Le financement des projets proviendra des canaux existants: projets LIFE ou Interreg, subsides de la Région Wallonne ou des provinces de Luxembourg et de Namur, ...

Nous avons clairement communiqué au responsables du Parc que notre association et notre Régionale sont prêtes à s'investir à ces projets. On peut penser à collaborer à inventorier les sites susceptibles d'être protégés, à continuer à étendre notre réseau de réserves naturelles, à collaborer aux campagnes de sensibilisation, aux guidances, etc. Vos idées sont les bienvenues.

Actuellement, le site internet du Parc n'est pas encore opérationnel. Si vous voulez avoir plus d'informations sur le plan d'actions, veuillez contacter Hendrik (drie@me.com).



Le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale, c'est quoi :

- 9 Communes
- 2 provinces : Luxembourg et Namur
- 36.000 habitants
- 945 Km²
- 60% de forêts, 31% des surfaces agricoles
- 2 zones agro-géographiques : Ardenne et Famenne
- 3 sous-bassins hydrographiques : Lesse, Semois et Meuse-Amont (Houille)